

N/Réf.: 21/998 B-sd

Objet: Réunion du comité de la DEA.

Useldange, le 25 août 2021

CONVOCAION

Conformément à l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à la prochaine réunion du comité du syndicat intercommunal « Distribution d'Eau des Ardennes », laquelle aura lieu à

L-9518 Weidingen, jeudi, le 30 septembre 2021, à 10.00 heures,
dans la salle au deuxième étage du stade « Am Poetz », 25 rue du Village.

d'après l'ordre du jour ci-après.

Le Président,


(PAULY Charles)

Pour le bureau de la DEA,

Le Secrétaire,


(DRAUT Serge)



- La réunion aura lieu sous les conditions « COVID Check ».
- Si vous n'avez pas de certificat valable, vous pouvez faire un test COVID rapide sur place.
- Un déjeuner en commun sera organisé sur place. Veuillez informer le secrétariat de la DEA de votre présence jusqu'au 24 septembre 2021 au plus tard.

ORDRE DU JOUR

de la séance du comité de la DEA du 30 septembre 2021

Séance de travail

1° Présentation du concept du projet « 5G » par M. ALLARD Ben, responsable du projet.

Séance publique

2° Approbation et signature du registre aux délibérations de la séance du comité de la DEA du 10 juin 2021.

3° Projets :

- 19406 – Nouveau bâtiment électrique/informatique – vote d'un devis supplémentaire ;
- 22499 – Nouvelle installation « USV » station de pompage à Eschdorf ;

4° Affaires du personnel – permutation de postes.

5° Apport en capital SEBES – décisions à prendre.

6° Approbation des décomptes et réceptions relatifs aux investissements de 2020.

7° Approbation de l'avenant « Coraly Wooltitz » a.s.b.l..

8° Fixation du local de réunion de la prochaine réunion du comité de la DEA.

Séance à huis clos

9° Nomination définitive d'un fonctionnaire B1.

10° Nomination provisoire d'un fonctionnaire B1.

Annexes: Les pièces à l'appui du point 2 de l'ordre du jour.

Les pièces concernant les points 4° et 10° vous parviendront par courrier électronique.